



Observatoire de l'alimentation des chèvres laitières françaises



EN FRANCE, LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DES CAPRINS SONT TRÈS DIVERSIFIÉS.

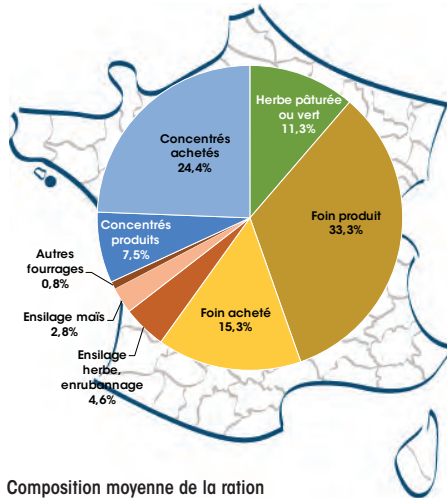


LES ALIMENTS CONSOMMÉS PAR LES CHÈVRES EN FRANCE : NATURE ET PROPORTION



Pour l'ensemble des calculs, nous prenons en compte une chèvre suitée (c'est-à-dire une chèvre et son renouvellement)

Au menu des chèvres : du foin produit sur l'exploitation et/ou acheté... et pas que !



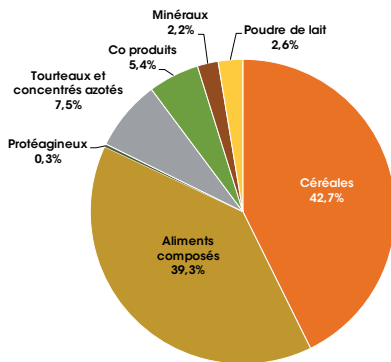
Composition moyenne de la ration des troupeaux caprins en France
(Source : Inosys-Réseaux d'Elevage)

Le métabolisme des chèvres fonctionne de manière optimale si la ration consommée est riche en fibres. En France, la ration des chèvres est essentiellement basée sur le foin. Riche en fibre, ce fourrage répond également à une grande partie des besoins nutritionnels des chèvres, notamment lorsqu'il est riche en légumineuses.

Ainsi, en France, **les fourrages, verts ou conservés, constituent en moyenne 68 % de la ration des chèvres**. Cette part varie selon les régions en fonction des conditions climatiques et des potentialités des sols. Cette part peut atteindre 75 % pour les systèmes pâturant. Pour d'autres systèmes de production, d'autres fourrages, tels que l'ensilage de maïs, l'enrubannage, l'herbe verte, sont distribués en complément, dans des proportions plus ou moins importantes afin de sécuriser les stocks fourragers nécessaires à l'alimentation du troupeau.

Les systèmes pastoraux, que l'on retrouve majoritairement dans le Sud Est, misent sur des stratégies de valorisation du parcours avec peu de concentrés.

La ration des chèvres est équilibrée par des aliments concentrés... pour partie produits sur l'exploitation.



Composition (en %) de la fraction « Concentrés » de la ration des troupeaux caprins en France
(Source : Inosys-Réseaux d'Elevage)

Les fourrages ne pouvant pas toujours couvrir seuls la totalité des besoins énergétiques et protéiques des animaux, les éleveurs adaptent alors la ration quotidienne en la complétant avec des **aliments «concentrés»**.

Ces aliments **constituent en moyenne 32 % de l'alimentation des chèvres**. Ils sont **produits en moyenne à 23 % sur l'exploitation**. La consommation moyenne annuelle de concentrés des troupeaux caprins en France s'établit à 383 kg MS par chèvre.

Les concentrés sont plus ou moins riches en énergie et/ou en protéines. On retrouve :

- des **compléments énergétiques simples** (céréales le plus souvent produites sur l'exploitation : maïs, orge, triticales) **ou composés** (assemblage de plusieurs matières premières, produit par des fabricants d'aliments du bétail) ;
- des **correcteurs azotés simples** sous forme de tourteaux obtenus à partir de graines oléagineuses (soja, colza,...). Ce sont des coproduits obtenus après extraction de l'huile. Certains correcteurs azotés peuvent être produits sur l'exploitation (tourteau de colza fermier...) ;
- des **aliments minéraux et vitaminiques (AMV)**, pour combler les déficits notamment en phosphore et calcium.
- de la **poudre de lait** pour l'élevage des chevrettes.

CHIFFRES REPÈRES

Au total, **61 % de l'alimentation des caprins est directement produite, par l'éleveur, sur son exploitation**. On retrouve :

- 49,4 % d'herbe (sous ses diverses formes possibles) ;
- 3,6 % d'ensilage de maïs ou autres fourrages (betteraves, sorgho, colza fourrager) ;
- 7,5 % de céréales et protéagineux.

Le reste de la ration, acheté à l'extérieur, comprend :

15,3 % de foin acheté, 12,5 % d'aliments composés, 6,2 % de céréales et protéagineux, 2,4 % de tourteaux et concentrés azotés, 1,8 % de coproduits, 0,7 % de minéraux et 0,8 % de poudre de lait.

68 %

C'est la part des fourrages dans l'alimentation des caprins en France.

65 %

C'est la part d'herbe verte ou conservée dans l'alimentation des caprins en France.



Le calcul de l'autonomie alimentaire



L'autonomie alimentaire correspond à la proportion de nourriture (fourrages et concentrés) destinée aux animaux qui est produite sur l'exploitation.

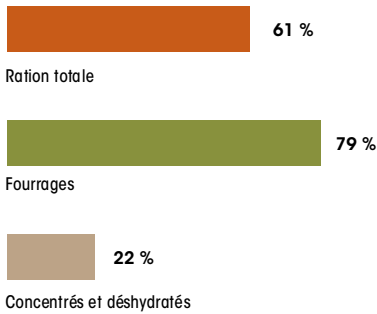
$$\text{Autonomie alimentaire (en \%)} = \frac{\text{Aliments produits sur l'exploitation}}{\text{Aliments consommés par les animaux (produits et achetés)}}$$



L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, UN CRITÈRE À PLUSIEURS FACETTES

L'autonomie alimentaire d'un élevage peut être analysée à l'aide de différents indicateurs.

AUTONOMIE MASSIQUE *



→ En considérant les quantités d'aliments, on calcule l'autonomie alimentaire massique.

On peut alors distinguer l'autonomie sur les seuls fourrages ou concentrés, et l'autonomie relative à la ration totale. Les quantités d'aliments produits, achetés et consommés sont exprimées en kg de matière sèche (MS).

Sur la ration totale, l'autonomie massique est en moyenne de 61 % pour les systèmes caprins (variabilité de 23 % à 75 % selon les systèmes d'élevage). L'autonomie en fourrages est élevée : elle atteint 79 % et varie peu selon la majorité des systèmes. Celle en concentrés est faible (22 %) et sensiblement variable entre systèmes (de 5 % à 34 %).

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE *



→ En considérant la valeur énergétique des aliments, on s'intéresse à l'autonomie énergétique.

Les consommations, productions et achats d'aliments sont exprimés en UF (Unités Fourragères), unité de mesure de l'énergie des aliments destinés au bétail.

Du fait de la valeur énergétique moyenne à élevée des fourrages généralement utilisés, et de la part prépondérante des fourrages dans la ration, les valeurs d'autonomie énergétique sont proches de celles de l'autonomie massique.

AUTONOMIE PROTÉIQUE *



→ En considérant la valeur protéique des aliments, on caractérise l'autonomie protéique.

Les valeurs s'expriment alors en kg MAT (Matières Azotées Totales).

Les besoins d'azote complémentaire étant différents selon les systèmes d'élevage, l'autonomie protéique de la ration (égale à 44 %) est plus faible que l'autonomie massique. L'autonomie protéique sur la seule fraction «fourrages» est élevée (72 %) et très peu variable entre systèmes. L'autonomie protéique de la partie «concentrés» est faible : environ 4 %. Elle varie fortement entre les systèmes d'élevage (de 1 % à 19 %), et encore plus à l'échelle individuelle des exploitations, en fonction des besoins azotés plus ou moins élevés des animaux et de la composition du système fourrager (un système herbe est, par exemple, plus équilibré en protéines qu'un système basé sur du maïs ensilage).

→ Pour une exploitation donnée, les leviers de progrès sur l'autonomie alimentaire se raisonnent en fonction du système de production qui conditionne les besoins en fourrages et concentrés, en quantité et en nature.

* Source : Données issues du réseau Inosys-Réseaux d'Élevage, dispositif partenarial entre les Chambres d'Agriculture et l'Institut de l'Élevage.

79 %

C'est l'autonomie alimentaire massique en fourrages (hors année de sécheresse).

56 %

C'est l'autonomie énergétique moyenne de la ration des caprins en France.

44 %

C'est l'autonomie protéique moyenne de la ration des caprins en France.





TABLEAU DE SYNTHÈSE

Description des systèmes et principaux indicateurs de suivi

(Source : Inosys-Réseaux d'Élevage)

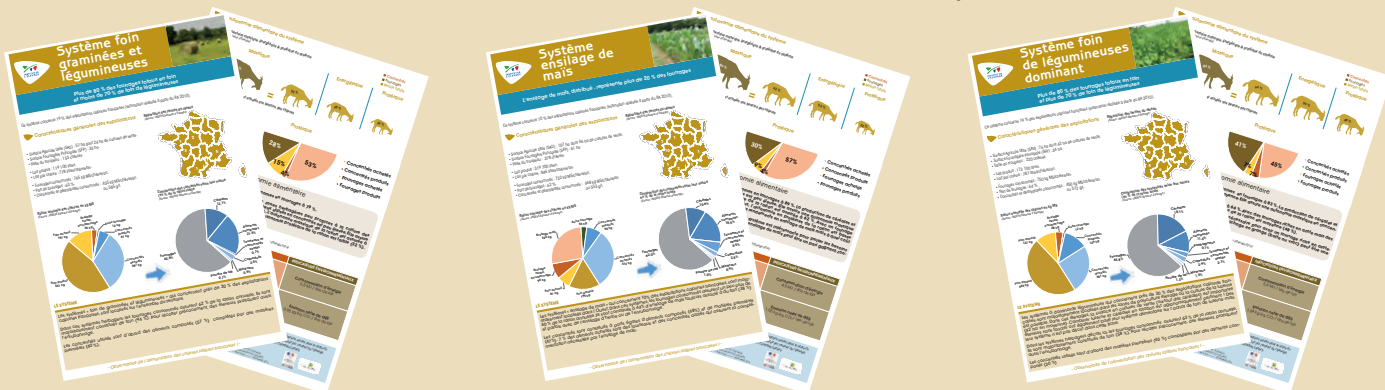
Système alimentaire	Part des élevages caprin français (estimation d'après RA 2010)	Nombre de chèvres	Production laitière (l/chèvre)	Part de fourrages dans la ration	Concentrés et déshydratés consommés (g/l)	Autonomie alimentaire	
						Massique	Protéique
Foin de légumineuses dominant	19 %	220	787	64 %	572	64 %	48 %
Foin graminées et légumineuses	19 %	153	778	63 %	585	55 %	32 %
Pâturage	18 %	132	688	75 %	450	76 %	67 %
Ensilage de maïs	10 %	378	846	62 %	553	62 %	34 %
Pastoral misant sur le distribué	10 %	70	637	82 %	350	23 %	12 %
Pastoral misant sur le pâturage	10 %	75	351	86 %	484	69 %	69 %
Affouragement en vert	6 %	223	840	63 %	540	61 %	44 %
Enrubannage	5 %	260	806	61 %	555	70 %	48 %
Ration sèche déshydratés et concentrés	3 %	289	860	51 %	701	60 %	20 %

Les facteurs influant sur l'autonomie alimentaire des élevages caprins

- Disponibilité en surfaces et adéquation avec la taille du troupeau (chargement pertinent)
- Choix techniques : le chargement et l'itinéraire technique en lien avec le potentiel pédoclimatique.
- Choix agroéconomique et contexte pédoclimatique : possibilités de cultures et potentiels de rendement (surface fourragère et surface en céréales et oléoprotéagineux).
- Parcelaire : possibilités de mécanisation et accessibilité des parcelles.
- Disponibilité en main d'oeuvre.
- Cours des matières premières.
- Aléas climatiques.
- Cahiers des charges et politique agricole et environnementale.

Pour plus d'informations :

9 fiches «système alimentaire» de l'observatoire de l'alimentation des chèvres laitières françaises, disponibles sur www.idele.fr



CONTACTS :

Nicole Bossis
Tél. : 05 49 44 74 94 - nicole.bossis@idele.fr

Jérémy Jost
Tél. : 05 49 44 74 94 - jeremie.jost@idele.fr

Données 2007-2014, issues des exploitations suivies dans le cadre du dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage conduit par l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'Agriculture et les Contrôles Laitiers.



RÉDACTION : NICOLE BOSSIS ET JÉRÉMIE JOST (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE),
CRÉDITS PHOTOS : L. LE CARO/CA 35 ET JÉRÉMIE JOST/INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
CONCEPTION : VALÉRIE LOCHON - RÉF. : 00 16 502 034 - ISBN 978-2-36343-796-9 - SEPTEMBRE 2016

